

HABITAT/CADRE DE VIE	DEPLACEMENTS	DEV. ECONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	DIVERS
<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE On pourrait par le biais de l'agriculture bio et des circuits courts attirer des consommateurs sur notre territoire, mais nous nous heurtons au lobbying de la FNSEA.</p>		<p>ATTRATIVITE DE LA CCPS Si on est amené à fusionner que deviendront les orientations prises en matière économique dans le cadre du PLUi ? Ne risque-t-on pas de devenir la cité dortoir du territoire avec lequel on fusionnera ?</p>	<p>EOLIEN Les projets éoliens ne sont pas affichés sur les cartes du PADD. Pourquoi ?</p>	<p>ELABORATION DU PLUi Au niveau des études et des analyses, quelle est la cohérence entre les PLU et le PLUi ?</p>
<p>ZONES CONSTRUCTIBLES Puisqu'on doit éviter l'étalement urbain, pour construire il faudra prioritairement trouver des terrains dans les zones urbaines ? Comment sont définies ces zones à l'échelle de la CCPS ?</p>		<p>ATTRATIVITE DE LA CCPS Comment est prise en compte l'attractivité des territoires environnant pour définir nos propres orientations ?</p>	<p>EOLIEN Ne pensez-vous pas que la qualité des paysages que l'on veut préserver dans le cadre du PLUi, sera mise à mal par le développement des éoliennes ?</p>	<p>AVENIR DE LA CCPS Financièrement, les PLU ont coûté à la commune, le PLUi à la CCPS, qui financera le prochain document s'il y a une fusion avec un autre EPCI ?</p>
<p>LOGEMENTS VACANTS La création de logement est une question d'équilibre entre l'offre et la demande.</p>		<p>ATTRATIVITE DE LA CCPS Quelles sont nos arguments pour attirer des entreprises ? Comment nous différencions-nous des territoires voisins ?</p>	<p>EOLIEN Les retombées financières dues aux installations d'éoliennes ne se discutent-elles pas au sein de la CCPS et des communes ? Qui récupère ces retombées la CCPS ou la commune ?</p>	<p>ELABORATION DU PLUi Le budget du PLUi cumulé avec ceux des PLU apparaît énorme.</p>
<p>LOGEMENTS VACANTS Pour permettre de reconquérir les logements vacants, il faut aider financièrement à leur rénovation. Tout est une question d'argent.</p>		<p>DEV. ECONOMIQUE Dans le secteur de Viesly la légende de la carte du PADD parle de zone artisanale. A quoi correspond ce type de zone ?</p>	<p>EOLIEN L'implantation des éoliennes à une distance mini de 700 m d'une habitation n'est peut-être pas suffisante ?</p>	<p>COMPETENCES CCPS Dans les champs d'intervention de la CCPS, n'y a-t-il pas des doublons avec la SAFER qui s'occupe de l'aménagement agricole ? C'est complexe.</p>

<p>REHABILITATION LOGEMENT</p> <p>Les logements vacants sont souvent anciens et non conforme en termes de consommation d'énergie. Ils sont très coûteux à remettre aux normes.</p>		<p>DEV. ECONOMIQUE</p> <p>Dans le cas de Viesly, si l'entreprise Groebly veut s'étendre, quelles sont ses possibilités ?</p>	<p>EOLIEN</p> <p>Les communes accueillant ou impactées par l'installation d'éoliennes négocient des compensations, mais il n'y en n'a pas pour les riverains, sous prétexte que l'éolien n'a pas de nuisance. Alors pourquoi ne pas les installer près des villes et non à la campagne ?</p>	<p>COMPETENCE CCPS</p> <p>En matière d'éolien, quel est la répartition des compétences entre les communes et la CCPS ?</p>
<p>REHABILITATION LOGEMENT</p> <p>Les programmes d'aide à la rénovation ne sont pas éternels en raison des difficultés actuelles. Est-ce vraiment une solution viable à long terme ?</p>			<p>EOLIEN</p> <p>Un projet qui respecte la réglementation n'est pas forcément un projet sans nuisances.</p>	<p>ELABORATION DU PLUi</p> <p>A partir de quand le PLUi remplace les PLU ?</p>
<p>REHABILITATION LOGEMENT</p> <p>Ne peut-on pas transférer les priorités budgétaires de l'éolien vers la réhabilitation et l'isolation thermiques des logements anciens ?</p> <p>On ferait des économies d'énergies et on ne défigurerait pas les paysages.</p>			<p>EOLIEN / SOLAIRE</p> <p>Il faut veiller à la cohérence des autorisations, dans un secteur classé un propriétaire s'est vu refuser l'installation de panneau solaire, alors qu'une éolienne a été implantée dans la perspective de l'église classée.</p>	<p>ELABORATION DU PLUi</p> <p>Est-ce que le PLUi pourra modifier les zonages des PLU ?</p>
				<p>ELABORATION DU PLUi</p> <p>Est-ce que le document présenté ce soir est le même que celui qui a été présenté en conseil municipal ?</p> <p>Est-ce que des modifications ont été apportées pour compenser l'isolement de Viesly ?</p>
				<p>ELABORATION DU PLUi</p> <p>Qu'apporte le PLUi à Viesly ? Les réponses du PADD ne semblent pas prendre en compte Viesly ?</p>
7	0	5	7	9

Soit **28 remarques** au TOTAL. Un débat très ouvert, un débat d'idée et d'intentions. Des questionnements sur la politique d'aménagement du territoire.